

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 juin 2023

La Fondation Groupama lance la 13e édition de son Prix de l'Innovation sociale

Doté de 20 000 euros, ce prix est destiné à soutenir un projet innovant qui change la donne dans le quotidien des personnes vivant avec une maladie rare et de leur famille. Il s'adresse aux associations, aux filières maladies rares, aux institutions maladies rares et aux équipes de recherche.

Soutenir l'innovation sociale dans les maladies rares

Ce prix vise à soutenir des projets qui apportent une véritable amélioration dans le quotidien des malades et de leur famille. Les projets soumis devront concerner exclusivement une ou plusieurs maladies rares, telles que définies par l'Organisation Mondiale de la Santé et recensées par [Orphanet](#).

Pour être éligible, le projet devra justifier d'un modèle économique viable et avoir dépassé le stade du prototype. Sa mise en œuvre devra avoir lieu dans les 18 mois suivant la remise du Prix. La précision des objectifs et les modalités d'évaluation du projet seront étudiées avec attention et une possible mutualisation à d'autres maladies constituera un réel avantage.

Les projets reçus seront évalués dans un premier temps par un Comité Opérationnel. La décision finale sera prise par le Conseil d'Administration.

Le calendrier

Date limite de dépôt des dossiers : 11 octobre 2023.

Réponses aux candidats : décembre 2023.

Remise du prix : 22 février 2024, lors de la soirée annuelle de la Fondation.

Plus d'informations : [ici](#)

Pour candidater : [ici](#)

A propos :

Fondation Groupama pour la santé :

Créée en 2000, la Fondation Groupama est la première fondation d'entreprise entièrement dédiée à la lutte contre les maladies rares.

Ces dernières touchent plus de 3 millions de personnes en France et sont un véritable enjeu de santé publique et de société. C'est la raison pour laquelle la Fondation s'appuie sur deux axes stratégiques : faire avancer la recherche et améliorer le parcours de vie des patients et de leur famille. Elle soutient des équipes de recherche, des institutions et des associations de patients.

Illustration du modèle mutualiste de Groupama, la Fondation s'appuie sur un réseau unique d'élus référents dans les territoires qui se mobilisent et collectent des fonds pour les associations à travers les Balades et événements solidaires.

Acteur privé de référence, la Fondation a ainsi reversé depuis 2000 plus de 10 millions d'euros pour la lutte contre les maladies rares, soutenu 40 équipes de recherche et accompagné 250 associations.

Contact : Ségolène Charney – segolene.charney@groupama.com.